

THÈME 3 – Congrès Dijon 2021

Pour une société humaniste, égalitaire et solidaire face à un libéralisme destructeur

CORPUS

1. POUR LA DÉFENSE DES DROITS HUMAINS ET POUR DE NOUVEAUX DROITS

Chatenay : une allocation d'autonomie pour les scolaires, des moyens équitables sur tout le territoire pour l'achat du matériel pédagogique nécessaire à l'équipement de tous les élèves de façon égalitaire.

Bourges : exige la gratuité réelle de l'École et de l'EPP, demande que l'équipement professionnel et pédagogique nécessaire à la formation des lycéen-nes professionnel-les soit pris en charge partout sur le territoire de façon égalitaire (tenue et matériel pro, manuels et documentation, matériel informatique et consommables) ; l'augmentation du nombre de places en internat ou tout autre forme de logement scolaire ou universitaire public et la garantie d'une place pour tou-te élève qui le demande ; le développement du réseau de transport public de proximité (urbain, régional ou interrégional) et par des transports scolaires efficaces dans les zones moins urbaines ; l'abondement du fonds social des lycéen-nes ; Il faut rétablir et/ou allouer des aides financières aux établissements fléchés pour l'organisation des sorties et/ou voyages culturels et/ ou compétitions sportives régionaux, nationaux ou européens ; Les politiques culturelles et l'accès à la culture doivent être développés ; Le SNUEP-FSU réaffirme son opposition à tout financement privé, y compris par le biais de partenariats.

2. COMBATTRE LES DISCRIMINATIONS

Dinard : pour égalité professionnelle, l'égalité juridique pour tous les couples,

Châtenay-Malabry et Dinard : formations pour déconstruire les stéréotypes de genre

Bourges : congé parental

Dinard : - le SNUEP-FSU revendique le développement de formations pour les personnels de façon à améliorer nos analyses dans nos pratiques pédagogiques afin de déconstruire les stéréotypes liés entre autres à une société patriarcale, en direction des personnels et des élèves. Des modules de sensibilisation doivent être inclus dans la formation de tous les personnels

Bourges : - Le SNUEP-FSU revendique la création d'un véritable congé parental rémunéré pour tou-tes, qui ne nuise ni au niveau de vie de la famille ni à la carrière et qui soit exercé sur un temps égal par les deux parents.

Bourges 2.6.

Bourges : ce sont l'égalité F/H, le droit à l'IVG ou le mariage pour toutes et tous qui sont remis en cause avec l'affirmation de forces réactionnaires qui remettent en avant le concept de la « famille traditionnelle ».

Châtenay : Le SNUEP-FSU exige que le droit à l'avortement soit véritablement mis en œuvre. Ainsi la loi du 4 juillet 2001 sur l'IVG et la contraception n'a jamais été appliquée dans son intégralité. En effet, les hôpitaux publics ne respectent pas l'obligation de pratiquer les IVG, situation dénoncée en 2010 par l'IGAS – situation encore aggravée par la loi HPST concernant les restructurations des hôpitaux (loi Bachelot : fermeture des hôpitaux de proximité, fermeture des maternités et des centres d'interruption de gros- sexes, des centres de planning familial, regroupement de services et diminution du personnel...).

3. PROTECTION SOCIALE ET SERVICES PUBLICS

Chatenay-Malabry et Dinard : la taxation des stocks options, des revenus financiers et des revenus du patrimoine.

Chatenay-Malabry : attachement au principe de la création de la sécurité sociale en 1945 : « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins »

Chatenay-Malabry : l'abrogation des lois iniques Balladur, Fillon et Woerth, entraînant une diminution des pensions et des niveaux de vie des retraité-es ainsi qu'une ponction sur les salaires ; la revalorisation du minimum de pension pour permettre aux retraité-es d'accéder à un pouvoir d'achat décent ; les pensions et retraites doivent tenir compte du coût de la vie.

Bourges : **5.2 Inégalités d'accès aux soins et déserts médicaux**

5.2.1. La précarisation et l'appauvrissement d'une partie de la population, l'augmentation du coût des soins et des médicaments, les remboursements, la sortie de nombreux médecins du secteur 1, le report toujours plus important des dépenses vers les mutuelles remettent en cause l'accès aux soins et à la santé de qualité pour tou-tes. Les dépenses liées à la santé ne cessent d'augmenter et nombreux/ses sont celles et ceux qui reportent leurs soins faute de prise en charge financière suffisante.

5.2.2. Les dernières politiques obligeant les entreprises à contracter des assurances maladies complémentaires devraient permettre à une partie des salarié-es d'être mieux pris en charge. Mais cela aura pour conséquence le désengagement de la Sécurité sociale d'une partie toujours plus grande des remboursements, alors que tous les individus ne sont pas couverts par ces assurances complémentaires (les salarié-es du public et les familles des salarié-es du privé ne sont pas concerné-es par ces mesures !) et que toutes ces assurances ne se valent pas.

5.2.3. L'accès aux soins est également très inégal du fait du manque de médecins et de spécialistes de santé dans certaines parties du territoire, zones rurales et quartiers dits difficiles engendrant des déserts médicaux. Dans de nombreuses régions, les temps d'attentes pour certain-es spécialistes excèdent un an et dans les territoires ruraux, l'absence de médecins à plusieurs dizaines de km ne fait que renforcer le manque d'attrait pour ces territoires déjà délaissés.

L'installation des médecins dans ces espaces délaissés doit être préparée et encadrée.

5.2.4. Le SNUEP-FSU revendique une véritable médecine du travail pour les personnels de l'EN, comme pour l'ensemble des salarié-es.

Bourges 5.1. Sécurité sociale : un acquis à défendre

Pour le SNUEP-FSU, la santé devrait être une priorité de l'État et elle ne devrait pas être une marchandise, un moyen de s'enrichir abusivement pour les sociétés d'assurances maladies et les grands laboratoires pharmaceutiques. Seule une sécurité sociale efficace peut permettre à chacun-e de recevoir les meilleurs soins, quels que soient ses moyens et seule une politique volontariste de l'État peut rendre l'accès à la santé équitable et suffisant sur tout le territoire.

Pour le SNUEP-FSU, il est urgent de financer un réel service public de santé, d'éducation et de culture, basé sur le mutualisme et une redistribution plus juste des richesses.

Le SNUEP-FSU rappelle son attachement au principe de la création de la Sécurité sociale en 1945. Cette création constituait la mise en œuvre du programme du CNR de 1944 « Les jours heureux », élaboré unanimement par l'ensemble des forces progressistes du pays, organisations syndicales

75 comprises.
76 Le SNUEP-FSU s'engage à combattre toute politique qui remettrait en cause la Sécurité sociale.
77 Le gouvernement pourrait utilement généraliser le régime local d'Alsace-Moselle, qui assure, sans déficit, aux assuré-es du secteur privé (enseignant-
78 es vacataires inclus) 90 % de la prise en charge du remboursement des frais de santé (assurance maladie) par le régime général.
79 **Bourges, Thème 2 8. DÉPENDANCE – PERTE D'AUTONOMIE – VIEILLISSEMENT**
80 Le SNUEP-FSU maintient sa position et précise que c'est un enjeu de société et non une question concernant les seules personnes âgées. L'ensemble
81 de la population est concerné par la perte d'autonomie quelle qu'en soit l'origine.
82 La loi annoncée depuis plusieurs années, tout d'abord sous la présidence de N. Sarkozy, puis relayée par les différents gouvernements depuis 2012,
83 a enfin été adoptée et promulguée en décembre 2015. Elle apporte d'appréciables dispositions mais connaît d'énormes difficultés d'application,
84 notamment financières.
85 Le rôle des départements comme pilotes de la politique sur la perte d'autonomie est réaffirmé (art. 52 A).
86 Les deux mesures phares, revalorisation de l'APA et droit au répit des aidant-es, sont désormais gérées par les départements. Elles sont entrées en
87 vigueur le 1er mars 2016 mais la mise en route est très complexe. Pour les aidant-es, personnel-les de la voie professionnelle, les décharges de
88 service tardent à se mettre en place et semblent insuffisantes.
89 D'autres volets de la loi sont en cours d'application. C'est le cas des hébergements en EHPAD.
90 En 2014 et 2015, dans l'attente du vote de la loi, des mesures d'anticipation ont été prises par la CNSA :
91 - l'adaptation de 6000 logements pour les personnes en perte d'autonomie ainsi que diverses mesures d'information pour personnes âgées ; - la
92 réhabilitation de logements-foyers – 30 % subventionnés par la CNSA ;
93 - l'amélioration de la formation des personnels de l'aide à domicile et les salaires, les transports, l'accessibilité.
94 Cependant même si ces mesures sont appréciables elles restent nettement insuffisantes.
95 La constitution et le rôle des nouveaux organismes, dont le CDCA qui remplace le CODERPA et le CDCPH dans chaque département, doit apporter
96 une meilleure représentation des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.
97 Il est souhaitable que le CDCA se mette en place rapidement dans tous les départements et que les organisations représentatives puissent exercer
98 leur rôle pour la défense des populations concernées.
99 **Dinard** : des services publics garants de la satisfaction des besoins de toute la population sur l'ensemble du territoire de notre pays ; ce sont eux qui
100 permettent l'égalité de tous, quelle que soit leur origine sociale.

101 102 103 5. TRANSITION ECOLOGIQUE : POUR DES ACTIONS POLITIQUES 104

105 **Châtenay** : - imposer à l'État un effort considérable en faveur du logement. - l'application de la loi Dalo sur la réquisition des logements vides ; une
106 loi contre la spéculation immobilière et pour un encadrement des loyers qui préviendrait des hausses supérieures à celle de l'inflation ; les mesures
107 en faveur de la résorption de l'habitat insalubre doivent être amplifiées sans porter préjudice à l'habitat alternatif.
108 **Dinard** : le développement d'une politique ambitieuse de développement des énergies renouvelables en y mettant les moyens et de favoriser l'isolation
109 des logements tout en respectant l'environnement ; des transports en commun accessibles à tou-tes, gratuits et offrant un réseau suffisant ; les
110 transports de marchandises par voie d'eau et par le rail doivent être développés car ils consomment moins d'énergie et donc diminuent notre empreinte
111 carbone ; pour les transports publics gratuits ; l'écotaxe doit être rediscutée pour faire payer uniquement les véhicules routiers étrangers en transit sur
112 le territoire national sur le principe « pollueur- payeur » tout en restant dans une gestion publique.
113 **Bourges** : Le SNUEP-FSU demande que les accords de Paris soient revus afin de devenir plus ambitieux dans leurs objectifs de réduction de gaz à
114 effet de serre, et plus contraignants notamment pour les grandes puissances économiques polluées.
115 Les transports de marchandises par voie d'eau et par le rail doivent être développés car ils consomment moins d'énergie et donc diminuent notre
116 empreinte carbone.
117 Les sociétés doivent modifier leur mode de consommation, mais aussi de vie, vers plus de sobriété (énergétique, alimentaire...) afin de les rendre
118 compatibles avec l'évolution du climat et la croissance démographique mondiale. L'ensemble de la filière agricole et le secteur industriel doivent se
119 reconverter dans ce sens (productions locales, circuits courts, objets durables, respect des écosystèmes...), et cela sous l'égide de l'État.
120 **Bourges** : L'eau, dont l'accès a été reconnu droit humain fondamental par l'ONU en 2010, doit redevenir un bien commun géré par les municipalités.
121 Le SNUEP-FSU revendique la municipalisation de la distribution d'eau, la gratuité des premiers mètres cubes pour les particuliers et la tarification
122 solidaire de l'eau qui permettrait à chacun-e de subvenir à ses besoins vitaux tout en responsabilisant les usager-es sur leur consommation et en
123 appliquant le principe de « pollueurs-payeurs ».
124 De même le SNUEP-FSU doit intervenir à tous les niveaux (État, régions) pour que des formations liées au développement durable et aux
125 changements climatiques, porteuses de très nombreux futurs emplois, soient mises en place rapidement dans les LP, et que nos formations actuelles
126 soient revues dans ces mêmes objectifs.
127 **Bourges** : 4.3. Pour le droit au logement
128 Toute personne résidant en France a droit à un logement décent. La spéculation immobilière, la hausse des prix et les montants de loyers, en lien
129 avec des revenus sans cesse plus bas, sont devenus insoutenables pour les classes populaires. Un plan de construction de logements et de logements
130 sociaux en nombre suffisant doit être engagé, équitablement répartis de manière à faire disparaître les situations de mal logement. Par ailleurs, il faut
131 réquisitionner les logements vides et procéder à une véritable politique d'encadrement des loyers dans toutes les zones à forte tension. L'État doit
132 faire respecter la loi DALO.
133 La politique de baisse du taux de rémunération du livret A fragilise le financement du logement social, au profit des activités spéculatives. Il conviendrait
134 de le remonter.

135 136 137 138 6. POUR UNE RESISTANCE DEMOCRATIQUE FACE AU LIBERALISME ET A UN FASCISME RAMPANT 139

140 - Le SNUEP-FSU ne reconnaissant pas le Rassemblement National comme un parti de gouvernement (son histoire, ses idées, ses pratiques, ses
141 programmes ne relèvent aucunement des valeurs de la République), participera au sein de la FSU et dans des collectifs à la construction des outils
142 de ripostes et des actions de terrain à la hauteur des dangers que représentent son idéologie
143 - Le SNUEP-FSU appelle tou-tes ses militant-es à lutter contre les idées nauséabondes des extrêmes droites en général et du RN en particulier.
144 - Le SNUEP-FSU participera au sein de la FSU et dans des collectifs à la construction des outils de ripostes et des actions de terrain à la hauteur des
145 dangers que représentent les idéologies d'extrême-droite.
146 - Avec la FSU, il interpellera les exécutifs départementaux et régionaux pour que leurs représentant-es mandaté-es pour siéger dans les CA des
147 établissements d'enseignement publics soient porteurs d'idées en accord avec les valeurs de l'École et du service public.
148 - Le SNUEP-FSU n'interpellera pas les candidat-es et les partis liés à l'extrême droite lors des différentes élections locales ou nationales.
149 - Le SNUEP-FSU agira syndicalement contre les idées et de fait contre la présence d'élu-es d'extrême-droite dans les CA d'établissements publics
150 (motions, interventions unitaires, intersyndicales...).

153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178

7. POUR UN MONDE EN PAIX, SOLIDAIRE FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE

Bourges : 6. L'Union européenne et la « troïka » (Banque Centrale Européenne, Fonds Monétaire International, Banque Mondiale), ont appliqué à ce pays un traitement de choc, malgré l'opposition de plus de la moitié de ses citoyen-nes, traitement qui a provoqué une baisse très importante des salaires et du niveau de vie des Grecs, un accroissement considérable du chômage et la privatisation d'un nombre important de services publics. Est-ce cela le modèle que l'on veut pour toute l'Europe ? Avec toutes les forces progressistes du continent, et pour le respect de la souveraineté des peuples, nous devons donc nous battre contre les mesures d'austérité que l'on veut nous imposer, le gouvernement français appliquant sans aucun état d'âme les directives d'austérité exigées par la Commission européenne, organisme dirigeant et exécutif de l'UE, elle-même aux ordres de la BCE, bras armé des politiques néolibérales.

6.1. Contre la signature des traités de libre-échange

Bourges : Le SNUEP-FSU soutient les peuples qui luttent pour leur auto-détermination : pour leurs droits politiques, économiques, sociaux, syndicaux, culturels, linguistiques, pour leur indépendance, pour la libération de leurs territoires, pour la démocratie ou tout simplement pour rendre leurs conditions de vie décentes.

Bourges : 6.3. La Palestine est soumise à la politique de colonisation et de répression des gouvernements israéliens successifs, depuis plus de 60 ans. Avec la FSU, nous devons notamment exiger que cessent les accords de coopération inter-universitaires entre la France et Israël. Le SNUEP-FSU soutient la campagne BDS (Boycott-Désinvestissement-Sanctions) qui vise à lutter contre la colonisation, l'apartheid et l'occupation israélienne.